

Commune de Plémet
Département des Côtes d'Armor (22)



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (DDAE)

Pièce 5-C : Cahier de photomontages



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

7, rue de la Vilaine
Saint-Mathurin-sur-Loire
49 250 LOIRE-AUTHION

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr

MARS 2020
MISE À JOUR JUIN 2022

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES.....	5
I. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES.....	6
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE.....	7
III. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE.....	8
IV. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE.....	9
V. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES.....	10
COMPARAISON DE VARIANTES.....	12
I. LES VARIANTES COMPARÉES.....	13
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES.....	14
III. COMPARAISON DES VARIANTES	15
- PM 03 - Croisement entre la RD1 et la RD120.....	15
- PM 05 - Entre le lieu-dit « les Loges » et La Ferrière.....	17
- PM 06 - hameau « le Bos-Josselin ».....	19
- PM 08 bis - Saint Barnabé.....	21
- PM11 - RN164 au niveau du lieu-dit de « le Billac ».....	23
- PM 13 - Plémet.....	25
- PM 14 - RD14 entre Saint-Sauveur-le-Boulaie et le bas des Landes.....	27
- PM 15 - Bourg de Coëtlogon.....	29
- PM 16 - RD778.....	31
- PM 18 - RN164.....	33
- PM 24 - Loudéac.....	35
PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES AVEC LA VARIANTE RETENUE (VARIANTE N ° 2).....	38

PM 01 - Hameau «le chênêt».....	39
PM 01 - Hameau «le chenêt».....	40
PM 02 - Hameau «la metairie d'en haut».....	41
PM 02 - Hameau de la metairie d'en haut.....	42
PM 03 - Croisement de la rd1 et de la rd120.....	43
PM 03 - croisement de la rd1 et de la rd120.....	44
PM 04 - RD120.....	45
PM 04 - RD120.....	46
PM 05 - La ferrière entrée sud-ouest.....	47
PM 05 - la Ferrière entrée sud-ouest.....	48
PM 05 bis - Eglise Notre-Dame à la Ferrière.....	49
PM 05 bis - Eglise Notre-Dame à la Ferrière.....	50
PM 06 - hameau «le bos-josselin».....	51
PM 06 - hameau «le bos-josselin».....	52
PM 07 - hameau «la ville bédeur».....	53
PM 07 - hameau «la ville bédeur».....	54
PM 08 - Circuit touristique de la voie verte.....	55
PM 08 - circuit touristique de la voie verte.....	56
PM 08 bis - Saint-Barnabé.....	57
PM 08 bis - Saint-Barnabé.....	58
PM 09 - Plémet.....	59
PM 09 - Plémet.....	60
PM 10 - la croix de la pierre longue.....	61
PM 10 - la croix de la pierre longue.....	62
PM 11 - RN164.....	63
PM 11 - RN164.....	64
PM 12 - la prenessaye.....	65
PM 12 - la prenessaye.....	66
PM 13 - Plémet.....	67
PM 13 - Plémet.....	68
PM 14 - RD14.....	69

PM 14 - RD14.....	70	PM 28 - RD2 à l'est de rohan.....	101
PM 15 - Coëtlogon.....	71	PM 28 - RD2 à l'est de rohan.....	102
PM 15 - Coëtlogon.....	72	PM 29 - RD768.....	103
PM 16 - RD778.....	73	PM 29 - RD768.....	104
PM 16 - RN778.....	74	PM 30 - Eglise notre-dame du mont carmel.....	105
PM 17 - Plumieux.....	75	PM 30 - Eglise notre-dame du mont carmel.....	106
PM 17 - Plumieux.....	76	PM 31 - Hameau Perruchet.....	107
PM 18 - RN164.....	77	PM 31 - Hameau Perruchet.....	108
PM 18 - RN164.....	78	PM 32 - RD1.....	109
PM 19 - Laurenan.....	79	PM 32 - RD1.....	110
PM 19 - laurenan.....	80	PM 33 - RD793.....	111
PM 19 bis - RD53.....	81	PM 33 - RD793.....	112
PM 19 bis - RD53.....	82		
PM 20 - RD120.....	83	PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES ACTUALISÉS (PRÉSENTANT LE CONTEXTE ÉOLIEN MIS À	
PM 20 - RD120.....	84	JOUR 2022) ET DES PHOTOMONTAGES COMPLÉMENTAIRES.....	113
PM 21 - trinite-porhouët.....	85	Localisation des photomontages actualisés (contexte éolien 2022).....	114
PM 21 - trinité-porhouët.....	86	PM 7 (actualisé) - Hameau «La Ville Bédeur».....	115
PM 22 - RD778.....	87	PM 07 (actualisé) - hameau «la ville bédeur».....	116
PM 22 - RD778.....	88	PM 08 bis (actualisé) - Saint-Barnabé.....	117
PM 23 - RD772.....	89	PM 08 bis (actualisé) - Saint-Barnabé.....	118
PM 23 - RD772.....	90	PM 10 (actualisé) - la croix de la pierre longue.....	119
PM 24 - loudéac.....	91	PM 10 (actualisé) - la croix de la pierre longue.....	120
PM 24 - loudéac.....	92	PM 12 (actualisé) - la prenessaye.....	121
PM 25 - RD1 et forêt de loudéac.....	93	PM 12 (actualisé) - la prenessaye.....	122
PM 25 - RD1 et forêt de loudéac.....	94	PM 14 (actualisé) - RD14.....	123
PM 25 bis - sentier de grande randonnée du pays des toileux.....	95	PM 14 (actualisé) - RD14.....	124
PM 25 bis - sentier de grande randonnée du toileux.....	96	PM 16 (actualisé) - RD778.....	125
PM 26 - RD792.....	97	PM 16 (actualisé) - RN778.....	126
PM 26 - RD792.....	98	PM 18 (actualisé) - RN164.....	127
PM 27 - RD13.....	99	PM 18 (actualisé) - RN164.....	128
PM 27 - RD13.....	100	PM 19 (actualisé) - Laurenan.....	129
		PM 19 (actualisé) - laurenan.....	130

PM 19 bis (actualisé) - RD53.....	131
PM 19 bis (actualisé) - RD53.....	132
PM 25 bis (actualisé) - sentier de grande randonnée du pays des toileux.....	133
PM 25 bis (actualisé) - sentier de grande randonnée du pays des toileux.....	134
PM 26 (actualisé) - RD792.....	135
PM 26 (actualisé) - RD792.....	136
PM 32 (actualisé) - RD1.....	137
PM 32 (actualisé) - RD1.....	138
PM 33 (actualisé) - RD793.....	139
PM 33 (actualisé) - RD793.....	140
Localisation des photomontages complémentaires.....	141
PM A - Entrée ouest de la Ferrière via la RD120.....	142
PM A - Entrée ouest de la Ferrière via la RD120.....	143
PM B - Périphérie nord de La Ferrière.....	144
PM B - Périphérie nord de La Ferrière.....	145
PM C - Sud de la Ferrière (école).....	146
PM C - Sud de la Ferrière (école).....	147
PM D - Sortie ouest de la Ferrière, via la RD120.....	148
PM D - Sortie ouest de la Ferrière, via la RD120.....	149
PM E - Route d'accès au sud du Breil Sablé.....	150
PM E - Route d'accès au sud du Breil Sablé.....	151
PM F - Sortie nord du hameau de Péhart.....	152
PM F - Sortie nord du hameau de Péhart.....	153
PM G - RD16 au sud-ouest de la Prenessaye.....	154
PM G - RD16 au sud-ouest de la Prenessaye.....	155
PM H - Nouveaux quartiers au nord de la Prenessaye.....	156
PM H - Nouveaux quartiers au nord de la Prenessaye.....	157
IV. GLOSSAIRE.....	158

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

I. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

La localisation des points de vue est déterminée par le paysagiste suite à l'évaluation des zones à enjeux et sensibilités dans le cadre de l'état initial paysager. Une fois sur le terrain, la localisation réelle peut différer légèrement de la localisation théorique du fait des nombreux masques naturels réduisant la visibilité en direction du futur parc. Une fenêtre de visibilité ou ouverture paysagère est généralement recherchée afin d'obtenir le point de vue le plus favorable en terme de profondeur de perception, correspondant à l'impact le plus fort.

Les photographies sont réalisées avec un CANON 6D équipé d'un objectif 50 mm (focale équivalente de 50 mm car boîtier reflex plein format), qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain (focale équivalente proche ou égale à 50 mm).

L'assemblage de 5 photos (minimum) permet d'obtenir une photo panoramique en format 120° x 26°. Un cadrage au niveau des éoliennes sera par la suite réalisé en format 60°, qui correspond à notre champ visuel, lorsque nous regardons devant nous, sans mouvement de tête ni gymnastique de la pupille.

Pour chaque prise de vue, les informations suivantes sont répertoriées : date, heure, distance à l'éolienne la plus proche, conditions climatiques, localisation sur un extrait SCAN25®.

Le photomontage est lui aussi réalisé en deux formats : 120° x 26° pour le panoramique en vue filaire (éoliennes représentées en couleur et non gommées) et 60° x 26° pour la restitution en vue réaliste (photomontage avec éoliennes gommées en fonction des différents filtres visuels - végétation, bâti... - et recadré à 60°, ce qui correspond à la portion nette de notre champ visuel).

Chaque photomontage est réalisé sous le logiciel WindPro. La localisation précise des éoliennes ainsi que la localisation de la prise de vue sont renseignées. La connaissance de l'azimut (direction du cône de vision depuis la prise de vue) permet de situer précisément la position des éoliennes. Des repères du paysage (éoliennes existantes, bâti, etc.) sont utilisés comme points de calage. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet de régler de manière la plus réaliste possible la couleur des éoliennes pour obtenir un rendu optimum. Dans le cas où les éoliennes du projet ne sont pas visibles, une représentation en couleur est fournie pour permettre de les localiser (vue filaire).

IDENTIFICATION THÉORIQUE DES SECTEURS POTENTIELLEMENT SENSIBLES

Les secteurs potentiellement sensibles sont identifiés de manière théorique par un croisement entre les éléments mis en évidence par l'analyse paysagère et patrimoniale, et la carte de visibilité des éoliennes.

La carte de visibilité réalisée par système d'information géographique sur la base du relief, des secteurs de boisements et les principales zones bâties, permet d'affiner de manière théorique les zones depuis lesquelles les éoliennes sont susceptibles d'être vues et les secteurs préservés de perspectives en direction des éoliennes. La couche CORINE Land Cover est utilisée pour générer les masques bloquant le regard : une hauteur de 10 mètres est affectée aux boisements. Cette analyse ne prend néanmoins pas en compte les masques visuels ponctuels, tels que les haies bocagères, les talus, le bâti isolé... Ce résultat permet de repérer les principaux lieux de vie, lieux de circulation ou secteurs patrimoniaux potentiellement sensibles :

- À l'échelle de l'aire d'étude éloignée : grandes villes, axes de communication fortement fréquentés telles que des routes nationales, des routes départementales structurantes, des chemins de grandes randonnées reconnus, des monuments historiques, des sites classés emblématiques, etc. ;

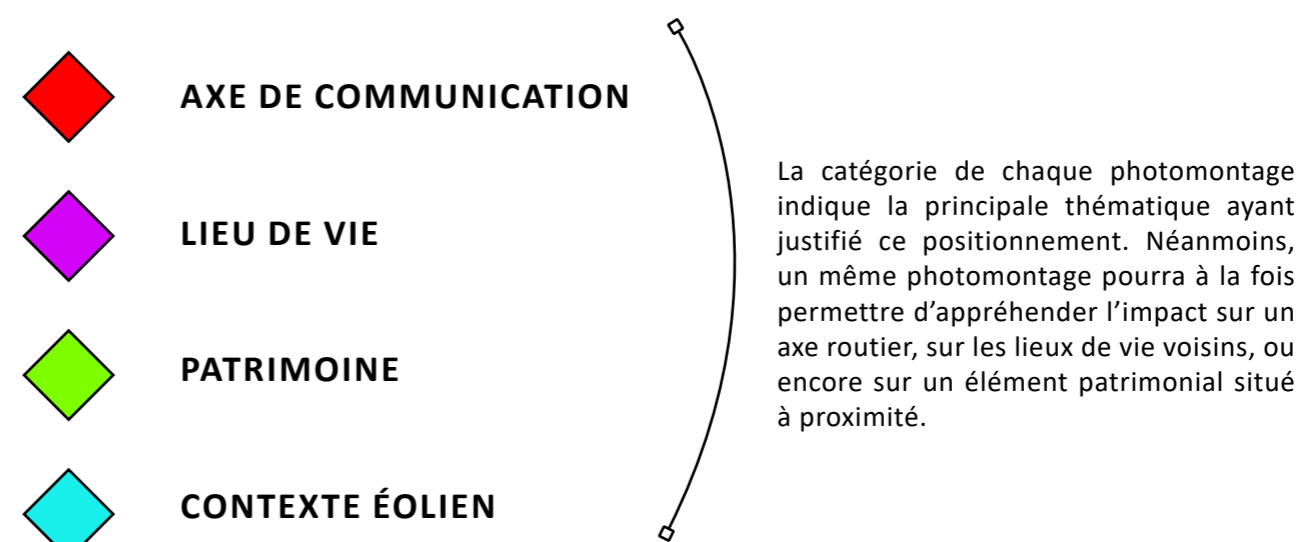
- À l'échelle de l'aire d'étude rapprochés : les lieux de vie et d'habitat, routes, etc. plus secondaires.

Les secteurs sensibles retenus à cette étape sont donc les principaux lieux de vie, lieux de passages et secteurs patrimoniaux situés dans les zones depuis lesquelles les éoliennes sont susceptibles d'être vues.

IDENTIFICATION AFFINÉE PAR UN REPÉRAGE DE TERRAIN

Le repérage de terrain est réalisé dans la mesure du possible lors d'une journée aux conditions météorologiques optimales (pour assurer une visibilité maximale). Les secteurs sensibles identifiés de manière théorique sont parcourus. Ainsi sont écartés les points de vue qui comportent des éléments ponctuels masquant les visions dès le premier plan (végétation, bâti, talus...).

Les photomontages sont répartis en plusieurs grandes catégories (cf. ci-dessous).

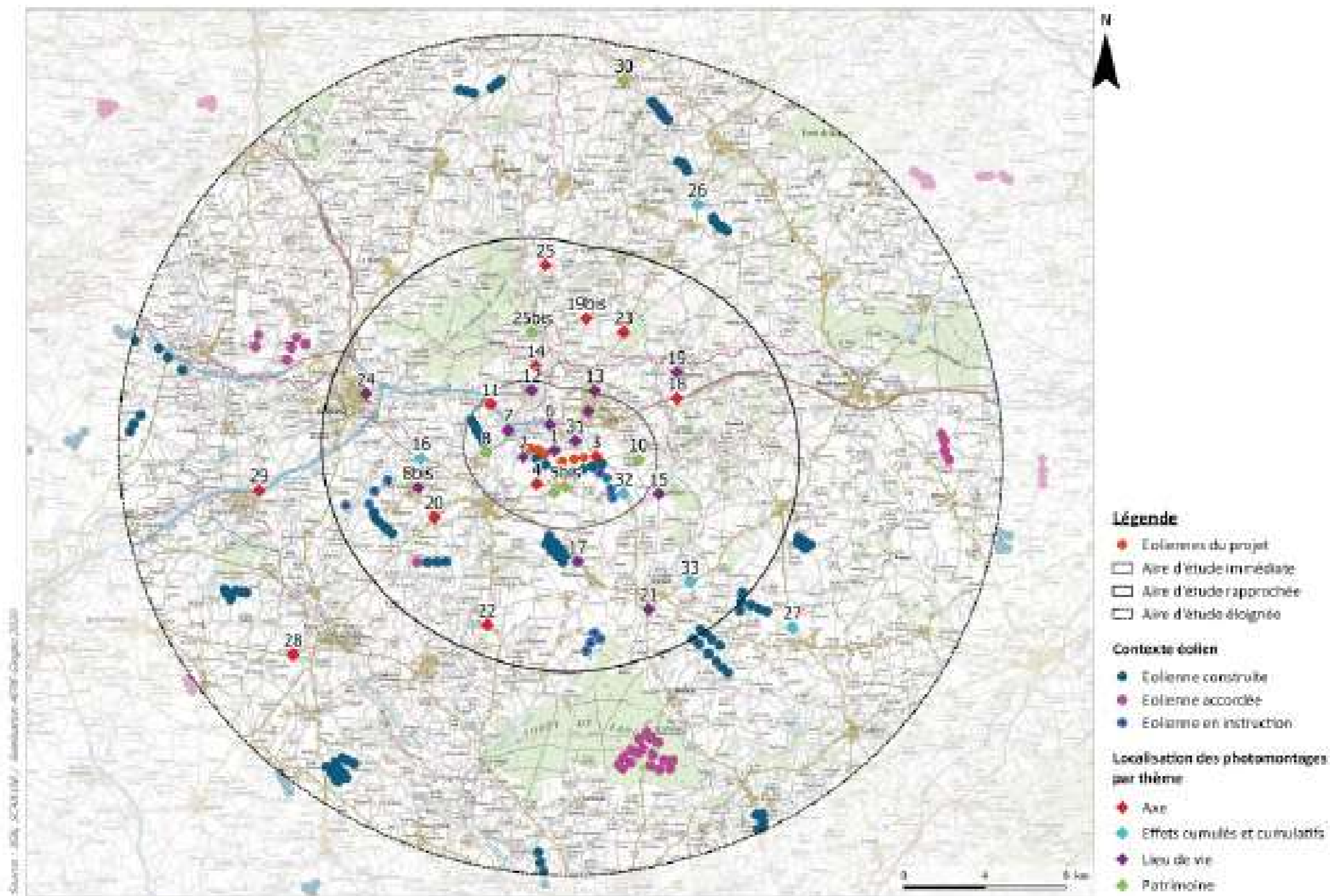


REPRÉSENTATION DES AUTRES PARCS ÉOLIENS ET ÉTUDE DES EFFETS CUMULATIFS

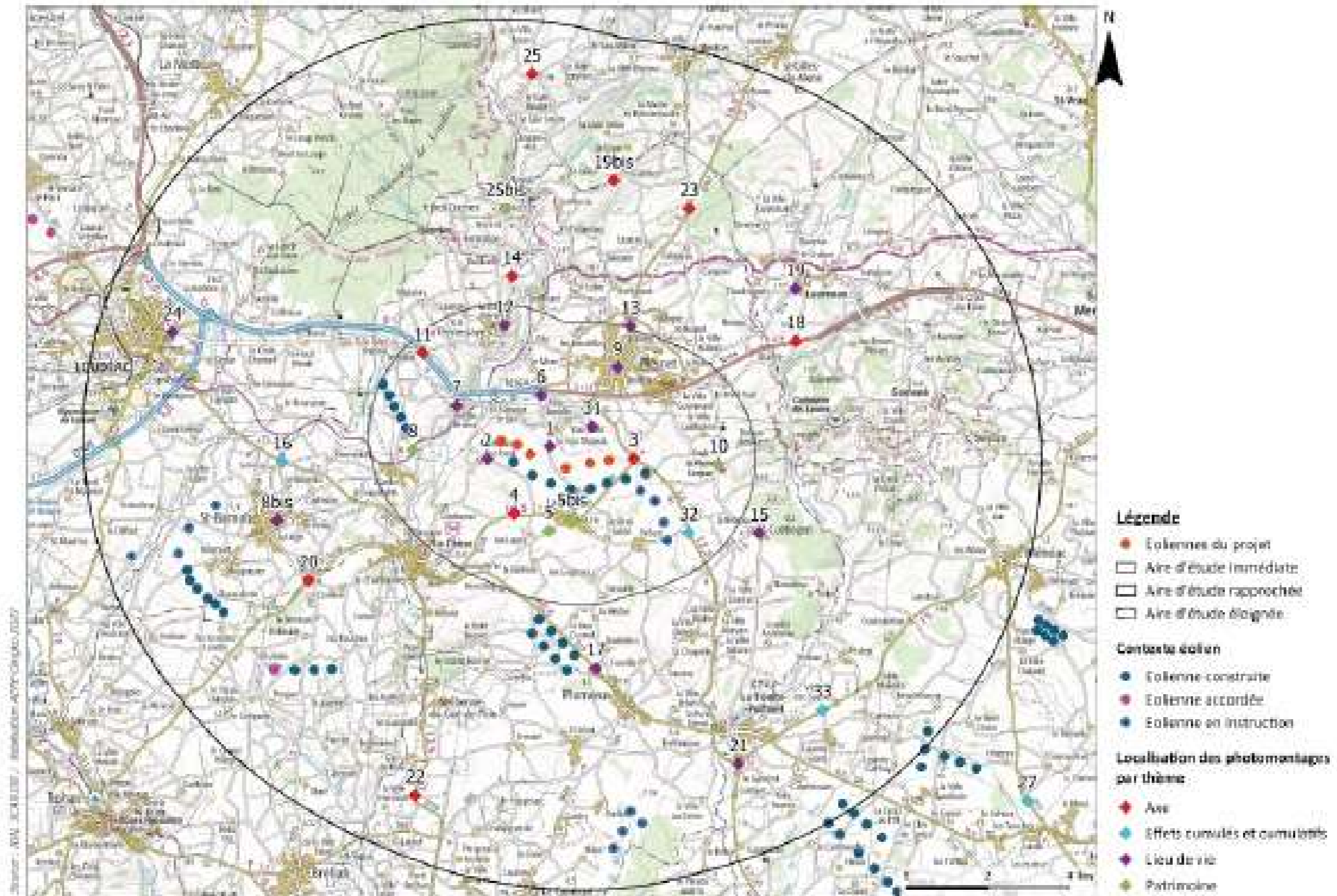
Les autres parcs éoliens construits recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée sont représentés sur l'ensemble des photomontages (vue filaire et photomontage réaliste le cas échéant), afin de garantir une prise en compte optimale des effets cumulatifs. La vue filaire facilite l'identification des différents parcs grâce à leur repérage selon différentes couleurs et annotations (nom du parc figurant dans le bandeau au-dessus de la vue filaire).

Lorsque les masques opaques du territoire (topographie, couvert végétal, trame bâtie...) expliquent qu'un parc éolien ne soit pas perceptible depuis un point d'observation donné, son nom est représenté entre parenthèses dans le bandeau au-dessus de la vue filaire.

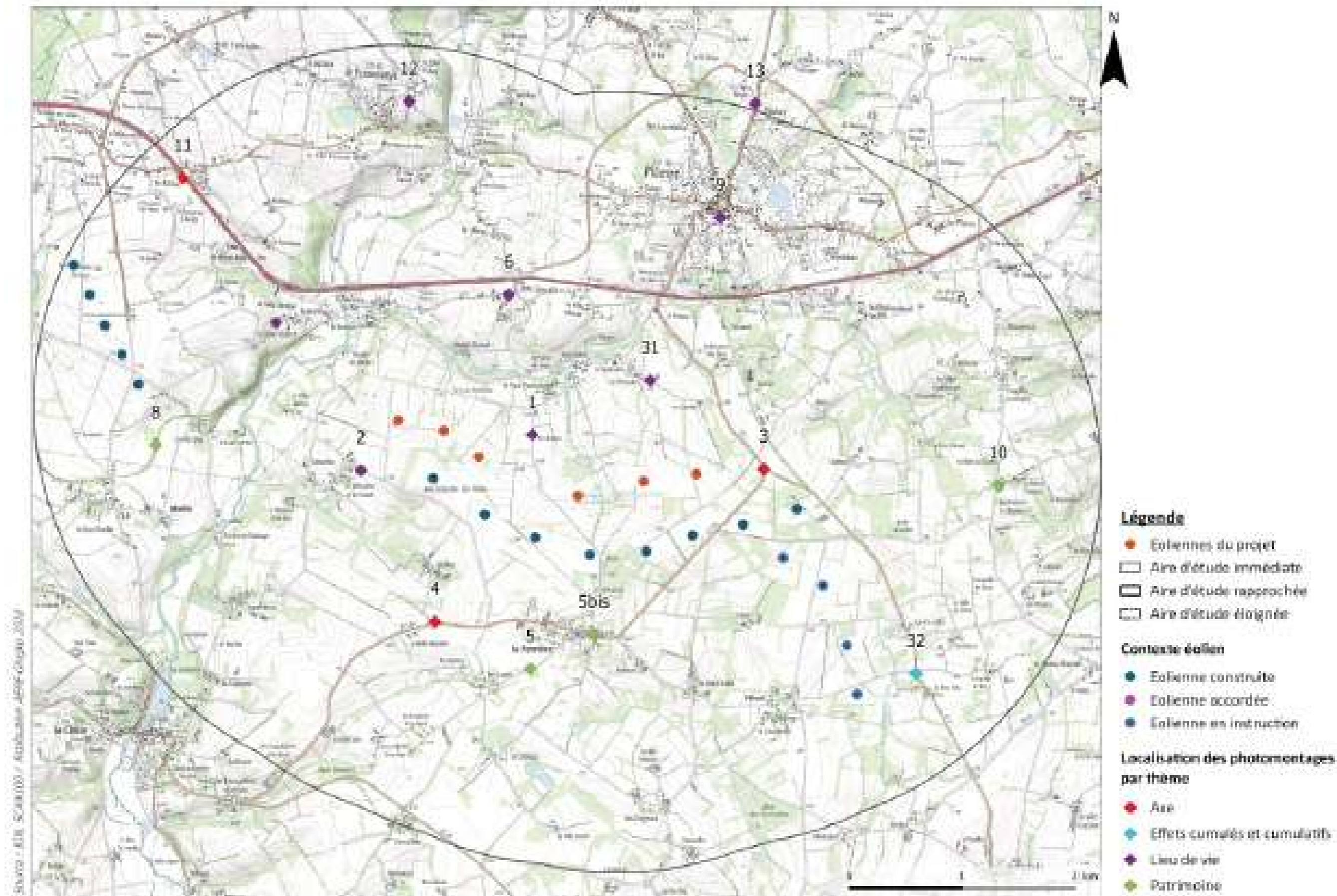
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



III. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



IV. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

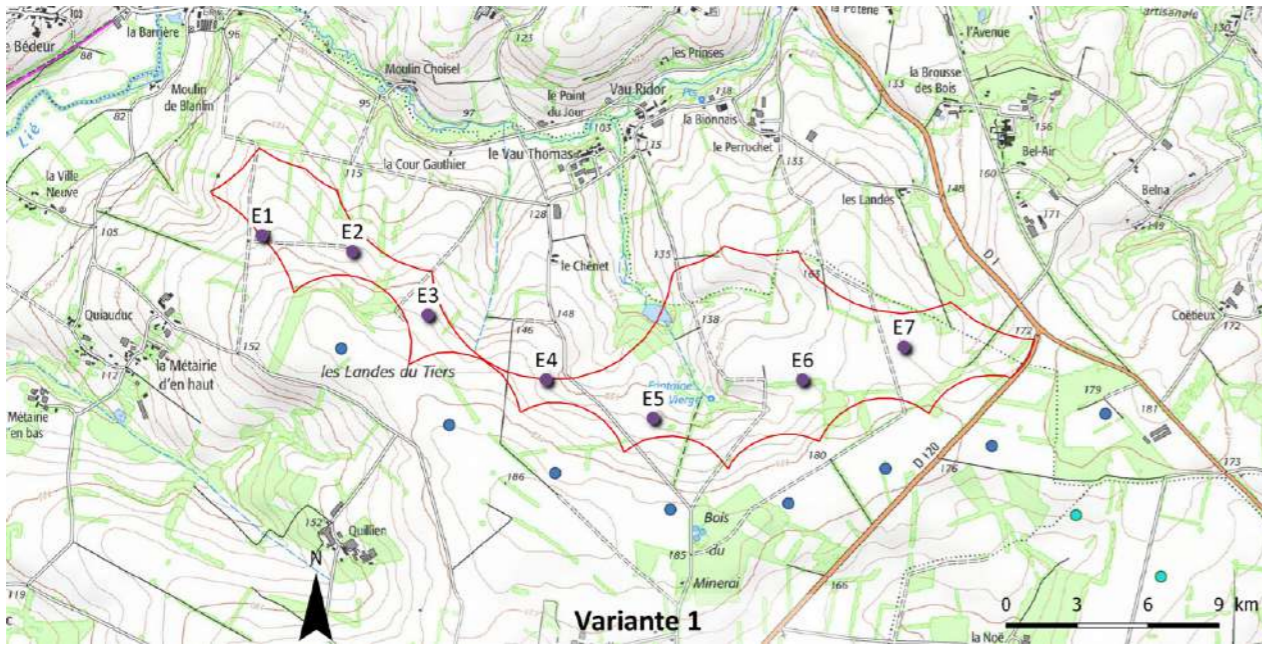
V. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES

N°	COMMUNE	Aire d'étude	MOTIF 1	LOCALISATION	LAT WGS	LONG WGS	Variante
1	La Ferrière	Immédiate	LIEU DE VIE	Route de desserte du hameau, façades ouest du bâti	48° 9'27.90"N	2°36'52.58"O	
2	La Ferrière	Immédiate	LIEU DE VIE	Limite est du hameau, route de desserte	48° 9'14.59"N	2°38'6.26"O	
3	Plémet	Immédiate	AXE	Croisement-fourche entre la RD1 et la RD120, extrême est du périmètre immédiat	48° 9'22.93"N	2°35'11.36"O	OUI
4	La Ferrière	Immédiate	AXE	RD120, croisement avec la route de desserte du hameau "le Quillien", entre la croix et le poste électrique	48° 8'32.36"N	2°37'28.76"O	
5	La Ferrière	Immédiate	PATRIMOINE	Entre le lieu dit "les Loges" et le bourg de La Ferrière, après la haie de bord de route, ouverture visuelle sur le bourg de La Ferrière et le clocher de l'église	48° 8'21.26"N	2°36'46.00"O	OUI
5bis	La Ferrière	Immédiate	PATRIMOINE	Pied de l'église, en direction du Bois du Minerais	48° 8'32.46"N	2°36'20.64"O	
6	Plémet	Immédiate	LIEU DE VIE	Coeur du hameau "le Bos-Josselin", à la fourche à proximité des conteneurs de tri	48°10'8.41"N	2°37'6.57"O	OUI
7	La Prénessaye	Immédiate	LIEU DE VIE	Haut du lieu-dit "la Ville Bédeur, extrémité ouest	48° 9'55.37"N	2°38'45.92"O	
8	Saint-Barnabé	Immédiate	PATRIMOINE	Voie verte entre Blanlin et la Ville Glay, accès par la RD14, ouverture à l'est dans la végétation	48° 9'17.51"N	2°39'34.39"O	
8bis	Saint-Barnabé	intermédiaire	LIEU DE VIE	Rue Jean Moulin, à côté de l'église, dans l'axe de la rue vers le nord-est	48° 8'13.61"N	2°42'8.89"O	OUI
9	Plémet	Immédiate	LIEU DE VIE	Zone du centre bourg au sud de l'église de Plémet, croisement entre la rue de la bande et la rue des Champs Gautier	48°10'33.61"N	2°35'38.98"O	
10	Plémet	Immédiate	PATRIMOINE	Lieu-dit et croix "la Pierre Longue", perception au sud avant la haie	48° 9'22.93"N	2°33'31.11"O	
11	La Prénessaye	Immédiate	AXE	RN164, avant le franchissement de la RD16 au niveau du lieu-dit "le Billiac" (accès par le talus de l'entrée RD16 sur RN164)	48°10'38.19"N	2°39'34.34"O	OUI
12	La Prénessaye	Rapprochée	LIEU DE VIE	La prénessaye, croisement rue Buissonnière / rue des hirondelles	48°11'0.71"N	2°37'55.51"O	
13	Plémet	Immédiate	LIEU DE VIE	RD792 (rue de Dinan), après le rond point, point haut, avant intersection avec rue des Raulois	48°11'5.56"N	2°35'27.95"O	OUI
14	La Prénessaye	Rapprochée	AXE	RD14, entre St-Sauveur-le-Boulaie et le Bas des Landes, au niveau de l'intersection avec la route de desserte du lieu-dit "Beau-Soleil"	48°11'41.97"N	2°37'53.58"O	OUI
15	Coëtlogon	intermédiaire	LIEU DE VIE	Axe de la rue traversant le bourg, entre l'église et la place, à côté du bistrot.	48° 8'30.50"N	2°32'36.07"O	OUI
16	Saint-Barnabé	Rapprochée	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD778 - point haut à l'intersection avec la route de desserte des lieux-dit le Fossé et la Ville Dono	48° 9'0.83"N	2°42'8.15"O	OUI
17	Plumieux	Rapprochée	LIEU DE VIE	RD14 entre le bourg de Plumieux et le parc éolien de st-Etienne-du-Gué-de-l'Île, intersection avec la route menant à "Bodeléno"	48° 6'34.76"N	2°35'38.73"O	
18	Laurenan	Rapprochée	AXE	RN164, point haut en amont de la vallée du Ninian, intersection avec la route de "la Ville Hervé" et du Clos Aubin	48°11'4.84"N	2°32'9.70"O	
19	Laurenan	Rapprochée	LIEU DE VIE	RD16 point haut après le cimetière de Laurenan, intersection avec route de la Ville au Pourvois	48°11'45.11"N	2°32'17.92"O	
19bis	Plémet	Rapprochée	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD53 entre Coëtbot et la Croix des Landes	48°13'1.89"N	2°35'58.67"O	
20	Saint-Barnabé	Rapprochée	AXE	RD120 - croisement avec RD207, lieu dit la Croix Rouge après le bois d'Estuer	48° 7'28.80"N	2°41'26.88"O	
21	La Trinite-Porhouët	Rapprochée	LIEU DE VIE	RD793 avant le rond point à côté du cimetière de la Trinité ("Belle Vue")	48° 5'26.50"N	2°32'42.55"O	
22	Saint-Etienne-du-Gué-de-l'île	Rapprochée	AXE	RD778 - après le virage intersection avec route menant à "le Rocher"	48° 4'43.93"N	2°39'2.02"O	
23	Plémet	Rapprochée	AXE	RD792 intersection avec RD direction Fafeleau, entrée du bois	48° 7'50.48"N	2°48'27.43"O	

24	Loudéac	Rapprochée	LIEU DE VIE	Loudéac - rue du Mené	48°10'36.74"N	2°44'29.34"O	OUI
25	Plessala	Rapprochée	AXE	RD1 au sud du hameau "la Ville Hervé"	48°14'23.01"N	2°37'44.52"O	
25bis	La Prénessaye	Rapprochée	PATRIMOINE	RD53, croisement avec le GR des Toileux, point haut ouvert après la maison du lieu-dit "Bellevue"	48°12'33.89"N	2°38'4.71"O	
26	Saint-Gouéno	éloignée	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD792 nord de Kerrouet, lieu-dit "la Croix Gorge"	48°16'14.70"N	2°31'53.69"O	
27	Ménéac	éloignée	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD13, après croisement avec RD2 au hameau les Touches	48° 5'13.59"N	2°26'57.49"O	
28	Crédin	éloignée	AXE	RD2, au nord-est du lieu-dit "le Salut"	48° 3'34.32"N	2°46'37.51"O	
29	Saint-Gonnery	éloignée	AXE	RD768 au niveau du lieu-dit "la Ville Neuve", avant la sortie direction St-Brieuc	48° 7'49.64"N	2°48'43.47"O	
30	Tréby	éloignée	PATRIMOINE	Eglise Notre-Dame du mont Carmel	48°19'21.90"N	2°35'4.94"O	
31	Plémet	Immédiate	LIEU DE VIE	Route d'accès à l'est du hameau	48°9'46.07"N	2°36'3.69"O	
32	Coëtlogon	Immédiate	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD1, ouverture entre le hameau du Bois Bily et la route d'accès vers Péhart	48°8'27.25"N	2°34'0.66"O	
33	La Trinite-Porhouët	Rapprochée	EFFETS CUMULES ET CUMULATIFS	RD793 (la Trinité-Porhoët) à l'intersection avec la route d'accès au hameau "Launay Gland"	48°6'14.36"N	2°31'7.66"O	

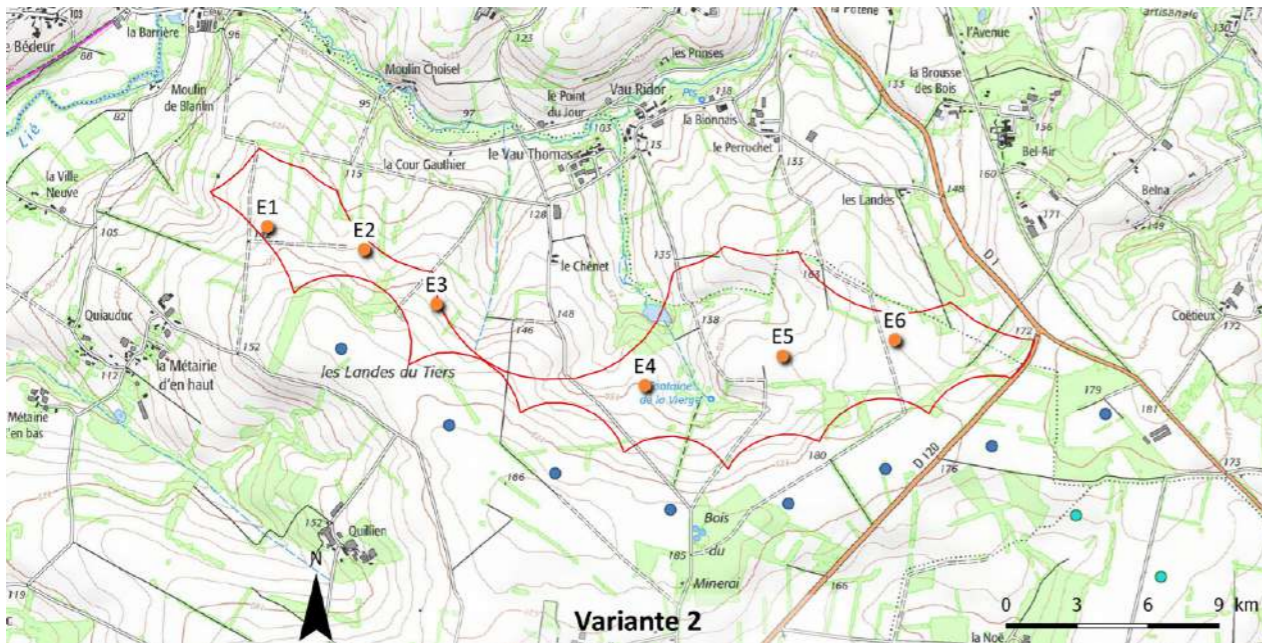
COMPARAISON DE VARIANTES

I. LES VARIANTES COMPARÉES



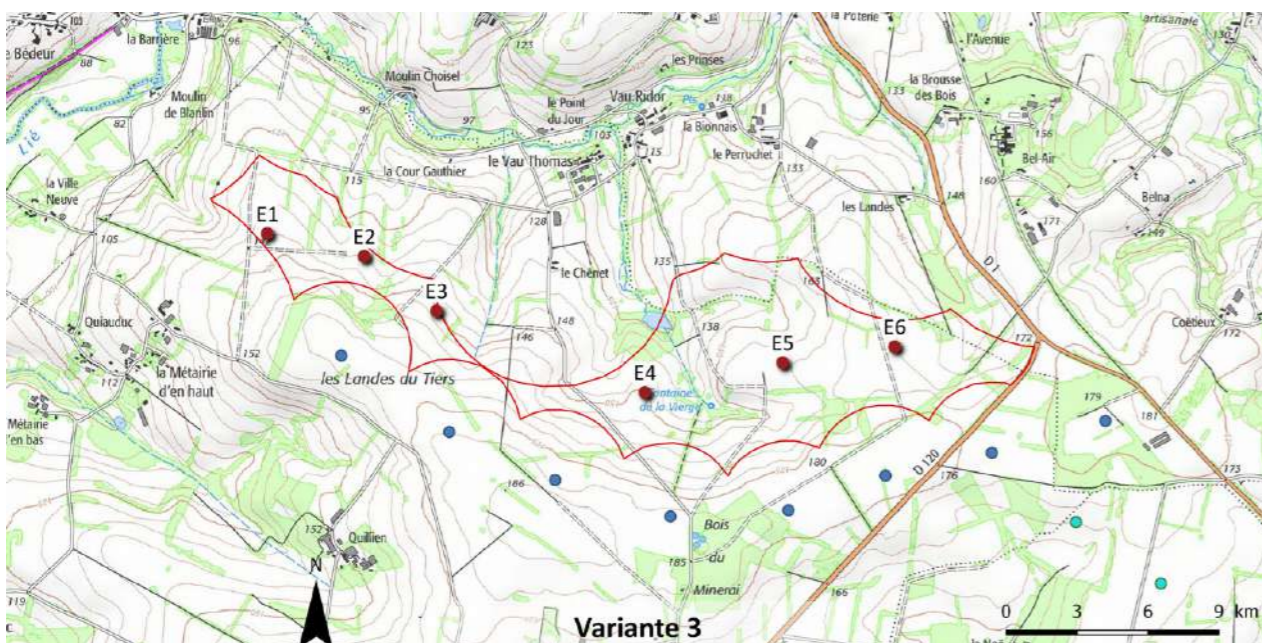
LA VARIANTE 1

La **variante 1** propose 7 éoliennes de type Nordex N117, d'une hauteur maximum de 199,5 m, disposées selon une ligne courbe d'orientation nord-ouest/nord-est. Les éoliennes de cette variante s'appuient sur la géométrie du parc du Minerai. Les interdistances entre les éoliennes sont relativement semblables, oscillant entre 390 m et 650 m environ.



LA VARIANTE 2

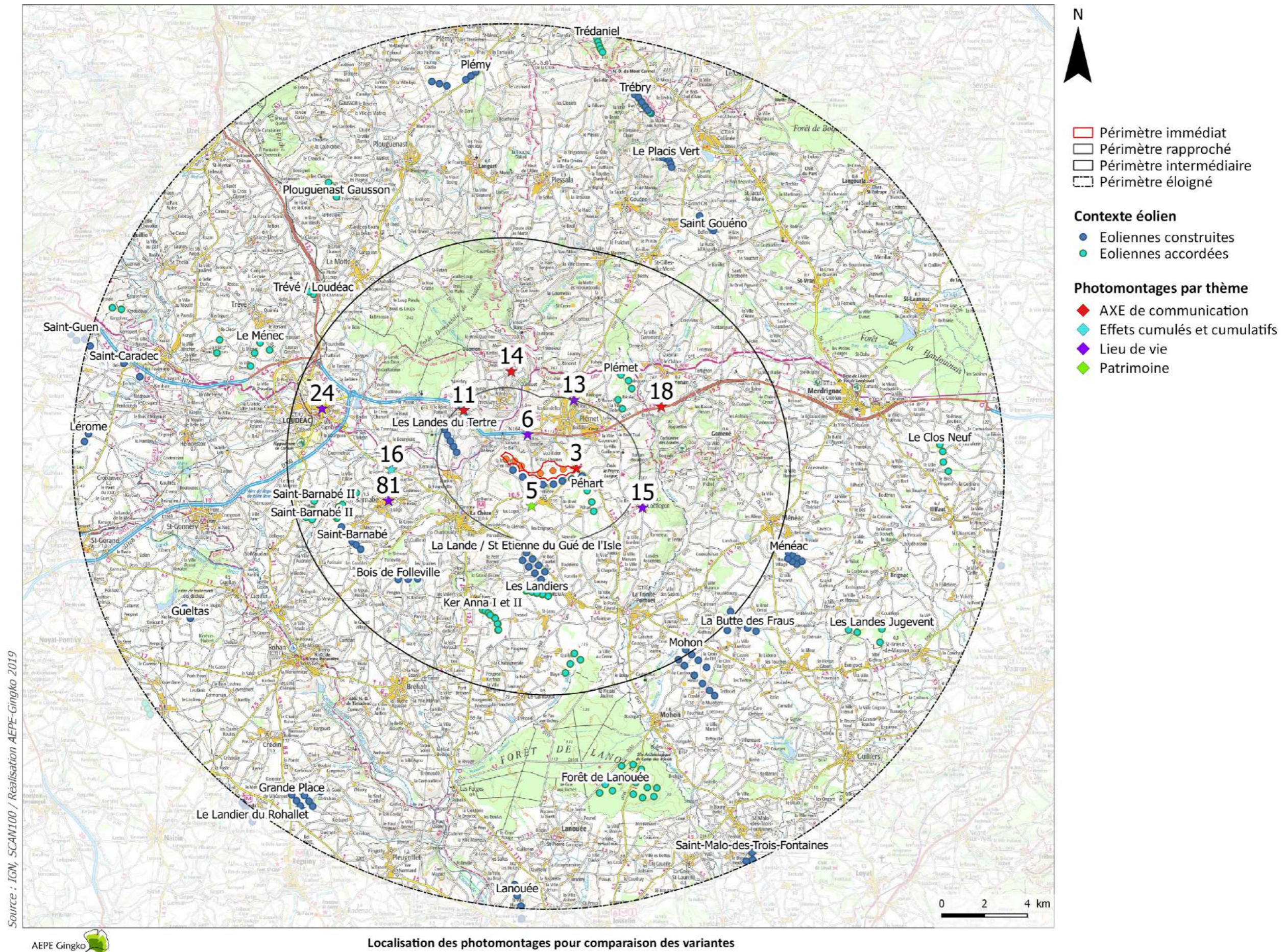
La **variante 2** est composée de 6 éoliennes reprenant, à quelques mètres près, l'implantation de la variante précédente. Le modèle de machine proposé est le type Nordex N131 avec un rotor à 131m et une hauteur totale maximum de 199,5m en bout de pale. Avec une éolienne de moins que la variante 1, ce scénario propose l'implantation de deux groupes de 3 éoliennes chacun. Les interdistances entre aérogénérateurs d'un même groupe sont globalement homogènes.



LA VARIANTE 3

La **variante 3** reprend la même implantation que la variante précédente mais propose des éoliennes de tailles différentes, épousant la topographie du périmètre immédiat. Aussi, toutes basées sur un modèle type Nordex N131, les éoliennes 1 et 2 auront une taille maximum de 199,5m, les éoliennes 3 à 5 de 185,5m et la sixième éolienne de 179,5m. Le tout étant réfléchi pour que la hauteur apparente du parc soit homogène avec des éoliennes installées sur un relief ondulé.

II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



III. COMPARAISON DES VARIANTES - PM 03 - CROISEMENT ENTRE LA RD1 ET LA RD120



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet la visualisation des trois scénarios d'implantation, vus depuis le croisement de la RD1 et de la RD120, à l'extrémité est du périmètre immédiat.

L'ondulation du relief et les structures arborées jouent un rôle important dans la perception du projet ainsi que dans son intégration paysagère. Les parcelles cultivées, les quelques arbustes isolés qui composent le premier plan ainsi que les structures arborées qui composent le second plan, ferment partiellement les vues vers le lointain et participent à atténuer la prégnance des éoliennes du projet, sans pour autant les masquer.

Depuis ce point, la différence d'implantation proposée par les trois variantes est à peine perceptible. Chaque scénario propose un motif courbe qui s'harmonise avec celui du parc du Minerai tant en termes de géométrie qu'en termes de proportion.

Le premier scénario à 7 éoliennes, est celui qui est le plus impactant puisqu'il propose le plus grand nombre d'éoliennes, donc une densité plus importante que pour les deux autres scénarios. La différence de hauteur des éoliennes entre la seconde et la troisième variante est très discrète. Le parc du Minerai est composé de 8 éoliennes identiques. Aussi, les hauteurs apparentes des éoliennes peuvent légèrement varier en fonction du sol. De ce fait, conserver le même gabarit d'éolienne pour l'ensemble du projet renforce la cohérence visuelle avec le parc du Minerai.

Depuis ce point de vue, l'observateur est dans le prolongement de la ligne courbe, aussi il est difficile d'évaluer la régularité de l'implantation, notamment au niveau des interdistances entre les machines.

La variante 2 est donc la plus adaptée depuis ce point de vue.

**VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°**



**VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°**



**VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°**



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 05 - ENTRE LE LIEU-DIT « LES LOGES » ET LA FERRIÈRE



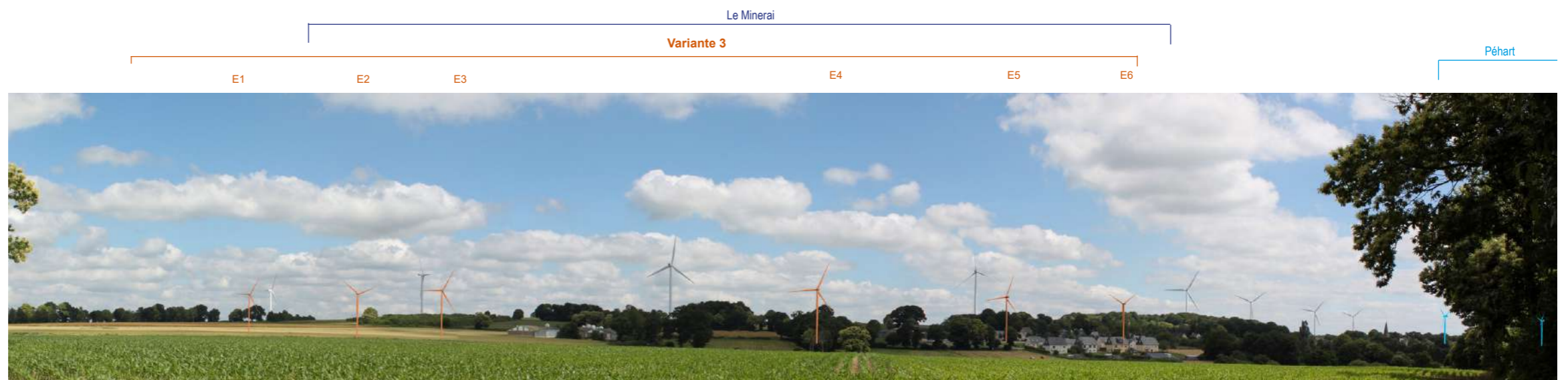
VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet là encore de comparer les trois scénarios d'aménagement. Situé au sud-ouest du bourg de La Ferrière, entre ce dernier et le lieu-dit « les Loges », ce point de vue laisse apparaître l'intégralité du projet. Le paysage semble ouvert grâce à l'étendue d'une parcelle cultivée au premier plan. Toutefois, un ourlet du relief, habillé de végétation et des habitations de La Ferrière, occupe le second plan, empêchant ainsi les vues lointaines. Le parc éolien du Minerai vient souligner la ligne de crête.

Les trois scénarios d'implantation proposent un motif courbe qui s'appuie sur celui du parc du Minerai. Depuis ce point, l'ensemble des éoliennes de ce parc et du projet sont visibles.

La première variante et ses 7 éoliennes, propose le motif le plus lisible dans le paysage. En effet, le nombre d'éoliennes et les interdistances visuellement identiques entre ces dernières composent un dédoublement du parc riverain. Aussi le parc projeté agit comme une extension du parc du Minerai. D'un point de vue lecture du paysage, c'est donc cette première variante qui semble la plus adaptée. Toutefois, les variantes 2 et 3 proposent un motif moins dense que le précédent. Avec une éolienne de moins, ces deux scénarios ont un plus faible impact visuel.

Malgré la position de l'observateur face au projet, la différence de hauteur des éoliennes qui composent la dernière variante reste, ici encore, difficilement perceptible mais les éoliennes E4, E5 et E6 de la variante 3 sont légèrement plus petites que pour celles de la variante 2. C'est donc la V3 la moins impactante depuis ce point.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



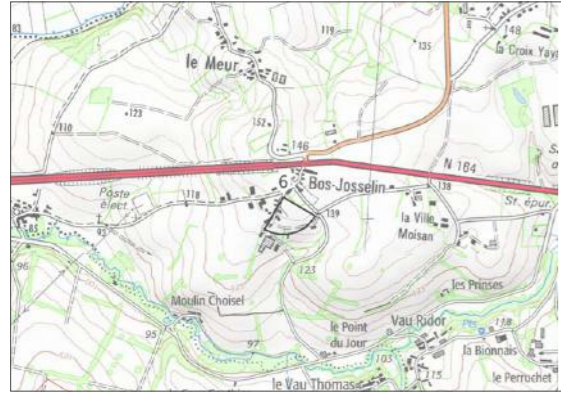
VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 06 - HAMEAU « LE BOS-JOSSELIN »



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis les hauteurs du Bos-Josselin, seule une partie du projet est visible quand l'autre est cachée derrière le bâti ou la végétation.

Etant donné que l'implantation des trois variantes se ressemble, les nuances d'impacts entre chacune d'entre elles sont faibles.

Depuis ce point de vue, la variante 1 propose le scénario le plus impactant puisqu'une éolienne de plus que pour les deux autres variantes, est visible. Elle propose donc un motif plus dense sans pour autant être plus étalé sur l'horizon.

La différence de hauteur des éoliennes de la variante 3 est très discrète mais légèrement visible. Le parc du Minerai, situé à l'arrière immédiat du projet, est composé de machines qui suivent les mouvements du relief. De ce fait, la variante 3 propose un motif légèrement plus strict que celui de la variante 2.

En conclusion la variante 2 propose ici le motif le moins impactant, et la variante 1 se révèle la plus prégnante dans le paysage.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 08 BIS - SAINT BARNABÉ



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet d'étudier les différents scénarios d'implantation depuis le centre urbain de Saint-Barnabé, au sud-ouest du périmètre immédiat. Depuis ce point, la perspective de la rue ne laisse apparaître qu'un nombre limité d'éoliennes, et ce, pour les trois variantes.

Pour la première variante, les éoliennes E4, E5, E6 et E7 sont visibles et forment un bosquet dans le prolongement visuel de la rue. Implantées sur un mont, les machines sont visibles entièrement. Depuis le bourg, le parc projeté est visuellement détaché du parc du Minerai en présentant une géométrie plus resserrée. Les autres éoliennes du projet sont quant à elles cachées par l'église et la végétation.

Les variantes 2 et 3 proposent une implantation plus discrète que la précédente. En effet, seulement trois éoliennes sont visibles, mais surtout, elles se superposent, ajoutant un faible angle sur l'horizon. A l'instar de la variante 1, les trois autres éoliennes ne sont pas visibles, cachées par l'église et la végétation.

Depuis le parvis de l'église, la faible différence de hauteur de certaines éoliennes n'est pas ou peu visible. Etant donné que les trois éoliennes visibles se superposent, le mouvement des pales à l'unisson ne permettra pas de visualiser cette différence à l'œil nu.

En conclusion, la variante 1 se révèle plus impactante depuis le centre de St-Barnabé. Les variantes 2 et 3 ont une prégnance similaire dans le paysage et proposent un impact plus faible.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM11 - RN164 AU NIVEAU DU LIEU-DIT DE « LE BILLAC »



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet d'étudier l'insertion paysagère des différents projets d'implantation depuis un axe majeur, la RN164. Ce point est pris sur le versant opposé à celui du parc projeté. La végétation qui accompagne la nationale empêche toute percée visuelle vers l'extérieur mais cadre la vue en direction de la perspective paysagère offerte par l'axe de la route. Une partie des éoliennes du projet prend place au sein de cette ouverture visuelle.

Quatre aérogénérateurs (E1 à E4) sont visibles pour la variante 1, dont une en vue franche (E1) et trois autres en vue filtrée par la végétation (E2, 3 et 4). Les E3 et E4 sont visuellement très proches l'une de l'autre. Les interdistances entre les éoliennes sont très hétérogènes et s'accordent moins avec la régularité du parc du Minerai, situé à l'arrière-plan.

Là encore, les variantes 2 et 3 proposent une prégnance identique dans le paysage. Depuis ce point, seulement trois éoliennes sont visibles contre quatre pour la première variante. Ces deux scénarios présentent un motif moins dense, donc moins impactant. Toutefois, l'angle d'emprise sur l'horizon n'est que très faiblement réduit. De plus, le dialogue avec les éoliennes du parc du Minerai est plus lisible avec les variantes 2 et 3. Depuis ce point de vue, ces deux variantes d'implantation sont quasi identiques car la différence de hauteur des éoliennes est à peine perceptible.

En conclusion, les variantes 2 et 3 sont les plus adaptées alors qu'avec un motif légèrement plus dense, la variante 1 est plus impactante.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 13 - PLÉMET



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet d'analyser les trois implantations depuis l'entrée nord de Plémet.

L'entrée nord est cadrée à gauche par la trame bâtie et à droite par un linéaire planté. Dans le prolongement de la rue, le clocher de l'église émerge du tissu urbain et apporte un repère visuel. Depuis ce point de vue, les trois scénarios d'implantation présentent une intégration et une prégnance similaire voire identique. En effet, pour chacune des variantes, une seule des éoliennes est visible, la E5 pour la variante 1 et la E4 pour les variantes 2 et 3. Aussi, il est presque impossible d'évaluer la variante la plus impactante depuis l'entrée nord de Plémet. De plus, si l'observateur descend la rue, la continuité du bâti et la légère déclinaison du relief diminueront les perceptions sur le parc en projet. La différence de hauteur des éoliennes entre la V2 et la V3 étant très faible, les trois scénarios ont donc un impact visuel similaire depuis ce point.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



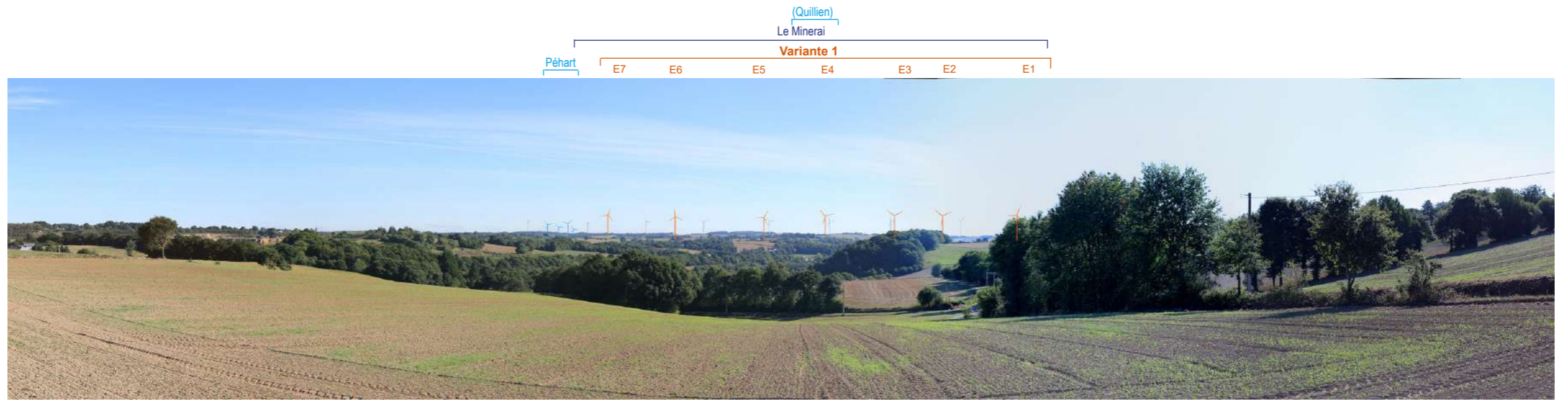
VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 14 - RD14 ENTRE SAINT-SAUVEUR-LE-BOULAIE ET LE BAS DES LANDES



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue permet d'évaluer l'impact paysager des trois types d'implantations proposées pour le projet des Landes du Tiers depuis la départementale 14 au nord de la Prenessaye. Circulant sur une ligne de crête, la RD14 propose un belvédère sur le paysage alentour et notamment sur le parc projeté. Depuis ce point, l'observateur fait face au projet et la géométrie de ce dernier est donc bien lisible.

Etant donné que le parc projeté s'installe sur une ligne de crête, l'observateur a une vue quasi franche sur les éoliennes. La variante 1 prend la forme d'un linéaire bien lisible dans le paysage où l'interdistance entre les machines est relativement homogène et régulière. Les sept éoliennes de ce scénario viennent répondre aux huit machines du parc du Minerai. En effet, la variante s'installe parallèlement aux éoliennes du parc du Minerai tout en s'appuyant sur sa géométrie et sa proportion. Aussi le projet semble proposer une extension de son parc riverain. Ensemble ils forment une entité cohérente et complémentaire.

Les seconde et troisième variantes reprennent le schéma d'implantation du premier scénario en supprimant une éolienne, la E4. L'emplacement des six autres machines reste, à quelques mètres près, identique. Avec l'éolienne centrale en moins, le linéaire proposé par les deux dernières variantes est plus aéré et semble moins imposant dans le paysage. L'interdistance entre les aérogénérateurs est homogène mais la géométrie du parc paraît toutefois moins régulière que pour la variante 1 car le projet propose deux bosquets de trois machines séparées par une interdistance plus importante entre l'éolienne E3 et E4.

Enfin, à cette distance, la faible dissemblance de hauteur entre les machines de la variante 3 n'est que très faiblement perceptible et ne permet pas d'avoir une incidence notable sur l'impact du parc projeté.

En conclusion, malgré le fait que la première variante s'appuie en nombreux points sur son parc riverain, les variantes 2 et 3 proposent un motif éolien moins dense et donc plus adapté.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



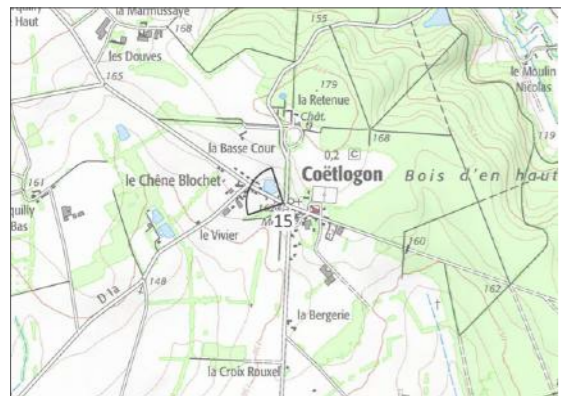
VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



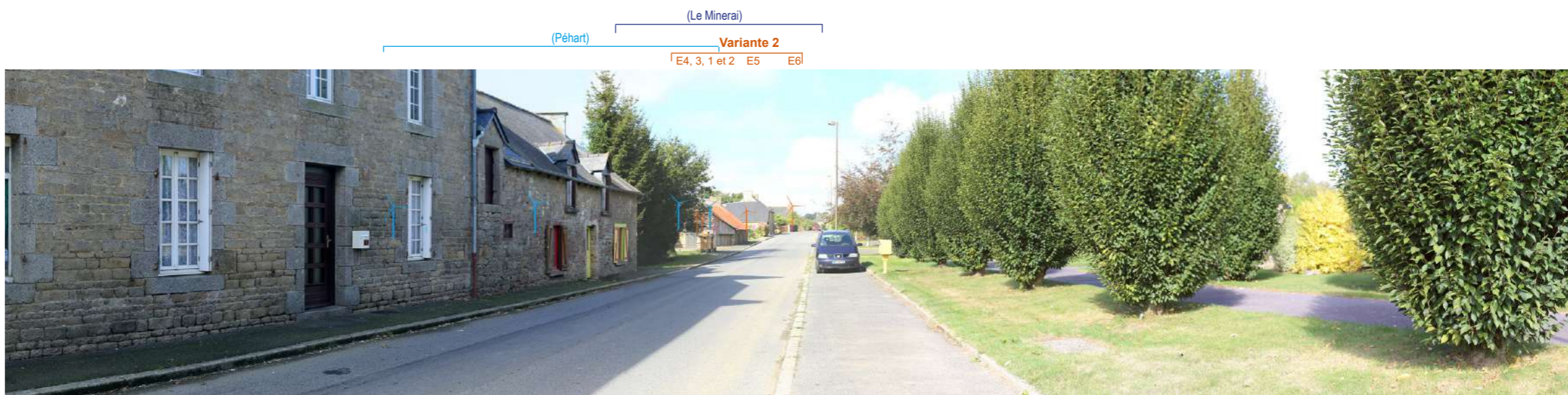
COMPARAISON DES VARIANTES - PM 15 - BOURG DE COËTLOGON



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis le centre-bourg de Coëtlogon, situé au sud-est du périmètre immédiat, les perceptions sur le parc projeté sont très faibles. Le tissu urbain est plutôt continu ce qui laisse peu de fenêtres visuelles vers l'extérieur du bourg. Le linéaire de charme, face au linéaire bâti, participe également à fermer les vues extérieures au bourg. De ce fait, et pour chacune des trois variantes proposées, une seule éolienne est visible dans l'axe de la rue. La visibilité sur cette dernière sera toutefois filtrée en grande partie par le bâti et la végétation, c'est pourquoi, seul le rotor de l'éolienne E7 pour la variante 1 et E6 pour les variantes 2 et 3, sera visible au-dessus de la toiture d'une bâtisse.

En conclusion, depuis ce point, les trois variantes proposées proposent un impact similaire.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



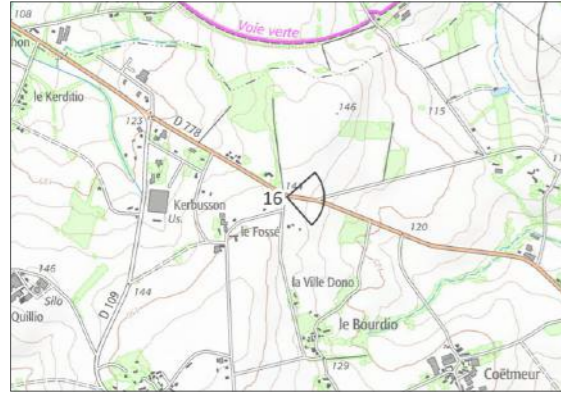
VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 16 - RD778



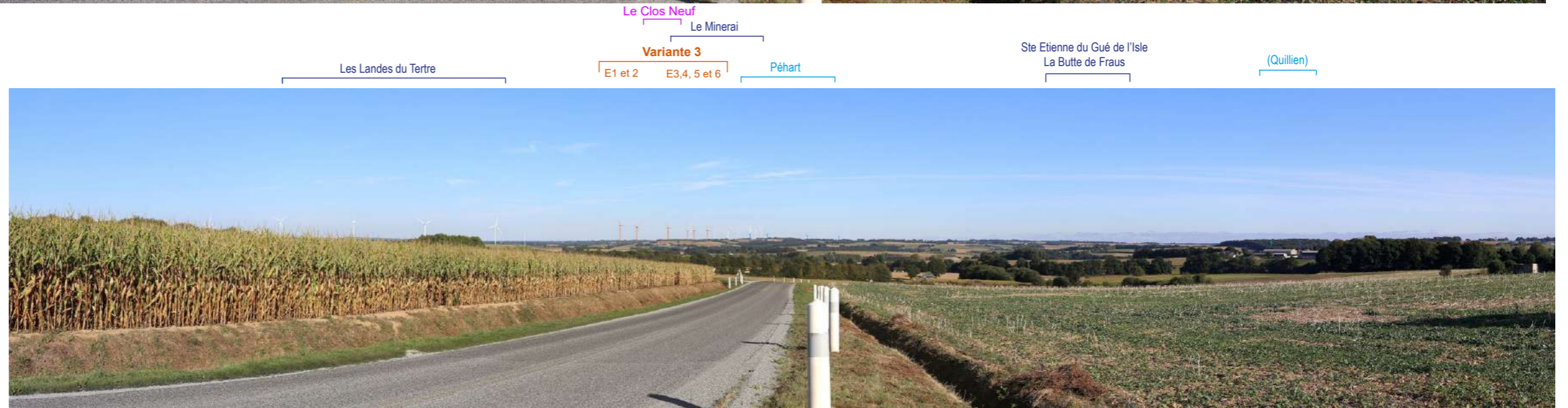
VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet d'étudier les différentes variantes d'implantation du parc projeté depuis un des points hauts du paysage, qu'épouse la RD778. Le point de vue se trouve sur le versant ouest de la vallée du Lié quand le projet se trouve sur le versant est de cette même vallée. L'observateur a donc une vue franche sur l'ensemble des éoliennes du parc, qui s'installent, elles aussi, sur un point haut du relief. La géométrie du parc projeté est bien lisible. Pour chacune des trois variantes proposées, le projet forme une ligne qui s'installe parallèlement à celle formée par le parc du Minerai.

Depuis ce point, l'éolienne supplémentaire présente dans la variante 1 ne densifie pas le motif du parc, contrairement à d'autres points de vue étudiés précédemment. Les éoliennes E1 à E3 se détachent visuellement des éoliennes E4 et E7 et l'éolienne E6 se superpose à la E7. De plus, les quatre dernières éoliennes s'entremêlent à celles du parc du Minerai. Les machines E1 à E3 forment un bosquet lisible avec une interdistance régulière entre chacune d'entre elles.

L'implantation des variantes 2 et 3 diffère légèrement de la précédente. Les éoliennes E1 et E2 se détachent légèrement du reste des éoliennes alors que les quatre autres se mêlent aux éoliennes du parc du Minerai. La disposition des éoliennes E3 à E6 permet des interdistances plus importantes que pour la première variante et donc une lecture de l'ensemble moins dense.

Encore ici, la hauteur différente des mâts de certaines éoliennes, proposée par la dernière variante, ne joue pas un rôle important dans l'intégration paysagère du parc. Au contraire, les éoliennes E4 à E6 ont une hauteur cohérente avec le parc du Minerai alors que pour la variante 3, elles semblent plus petites et cassent légèrement la relation visuelle des deux parcs.

Pour conclure, la variante 2 est ici la plus adaptée.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



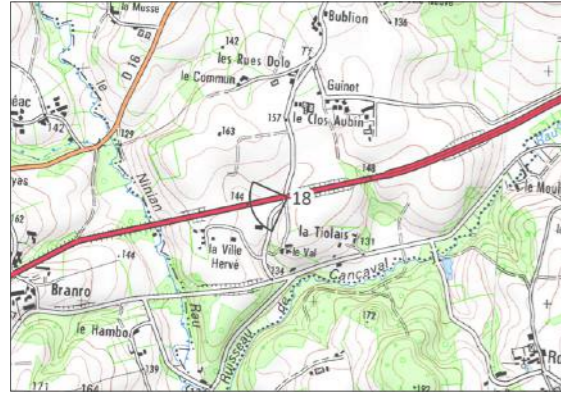
VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 18 - RN164



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis la nationale 164, la végétation est prépondérante dans ce paysage. Les vues sont donc rapidement fermées et les percées visuelles en direction du projet sont maigres. Seul un bout de pale de l'éolienne 6 est visible pour la variante 1 depuis ce point, toutes les autres étant cachées par la végétation ou par la maison en haut de la colline. Pour les deux autres variantes, une partie des pales de l'éolienne E5 tournera au-dessus de la cime des arbres. Toutefois, la taille réduite de l'éolienne pour la variante 3 permet une visibilité encore réduite sur cette dernière.

En conclusion, la variante 3 est ici la plus adaptée en raison de la moindre taille de la E5. Mais les visibilitées restent très faibles pour cette dernière.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 24 - LOUDÉAC



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



Le Minerai
Variante 1 (Péhart)

(Quillien)

(Vallée de Larhon)

Le Minerai
Variante 2 (Péhart)

(Quillien)

(Vallée de Larhon)

VARIANTE 2 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



Le Minerai
Variante 3 (Péhart)

(Quillien)

(Vallée de Larhon)

VARIANTE 3
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage permet d'étudier les différents types d'implantation depuis le quartier sud-est de Loudéac. A l'instar du photomontage 18, la végétation plantureuse ferme rapidement les vues lointaines et les visibilitées sur le motif éolien sont discrètes. Pour les trois variantes proposées, peu d'éoliennes sont visibles, cachées par la végétation. Il est donc impossible pour l'observateur de visualiser la géométrie du parc projeté.

Seul le rotor de deux éoliennes, la E1 et la E6 et un bout des pales des E4 et E5 sont visibles pour la variante 1 alors que pour les variantes 2 et 3, le rotor des E1, E5 et E6 est visible et le bout des pales de la E4. Par conséquent, ce sont les variantes 2 et 3 qui sont les plus impactantes depuis les quartiers sud-est de Loudéac. La variante 2 et 3 sont visuellement similaires depuis ce point. La différence de hauteur des éoliennes ne permet pas de réduire l'impact visuel.

C'est donc la variante 1 la plus adaptée depuis ce point.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°

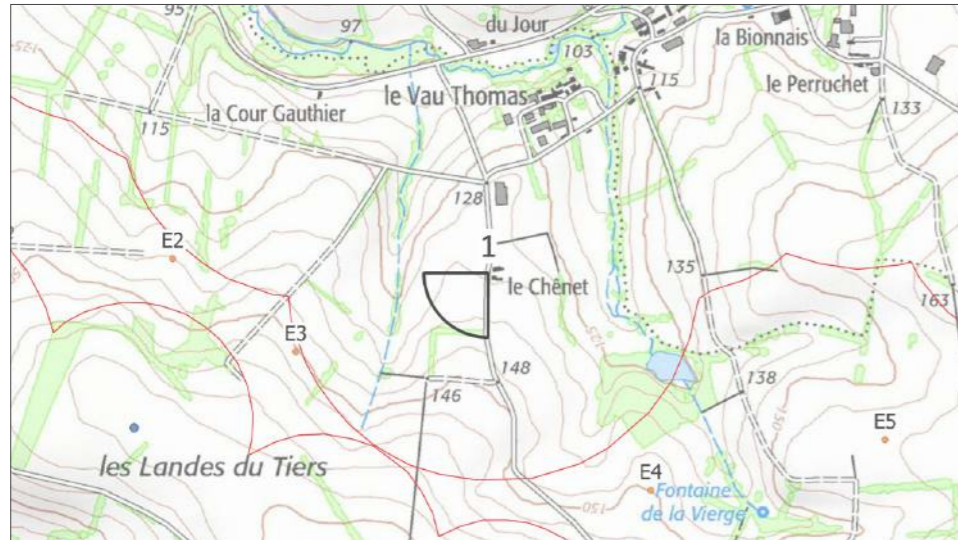


VARIANTE 3
PHOTOMONTAGE - 60°

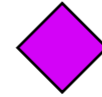


**PRÉSENTATION DES
PHOTOMONTAGES AVEC
LA VARIANTE RETENUE
(VARIANTE N° 2)**

PM 01 - HAMEAU «LE CHÊNET»



Distance à l'éolienne la plus proche : 818 m



LIEU DE VIE
Hameau «le Chênet»

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue immédiat permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le sud du lieu-dit «le Chênet».

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 01 - HAMEAU «LE CHÊNÊT»

Commentaires paysagers :

Situé au pied des habitations du hameau «le Chênêt» et à proximité immédiate au nord de la zone du projet, ce point de vue permet de visualiser seulement la partie ouest du parc projeté, les éoliennes E4 à E6 étant cachées par une bâtisse et de la végétation arborée. Le paysage est ici semi-ouvert. Face à l'observateur, les ondulations du relief habillées de quelques haies bocagères participent à la fermeture des vues lointaines alors que les parcelles cultivées semblent proposer un paysage ouvert. A l'ouest, la déclinaison du relief de la vallée du Lié offre un large panorama sur cette dernière et sur le coteau ouest de la vallée. Les six éoliennes du projet s'installent donc sur les hauteurs du coteau est de la vallée du Lié. Les éoliennes E1, E2 et E3 forment un bosquet qui vient répondre aux deux éoliennes visibles du parc du Minerai. Aussi, ensemble, et par leur proximité, elles proposent un motif cohérent et harmonieux dans le paysage. De part leur proximité les éoliennes ont une



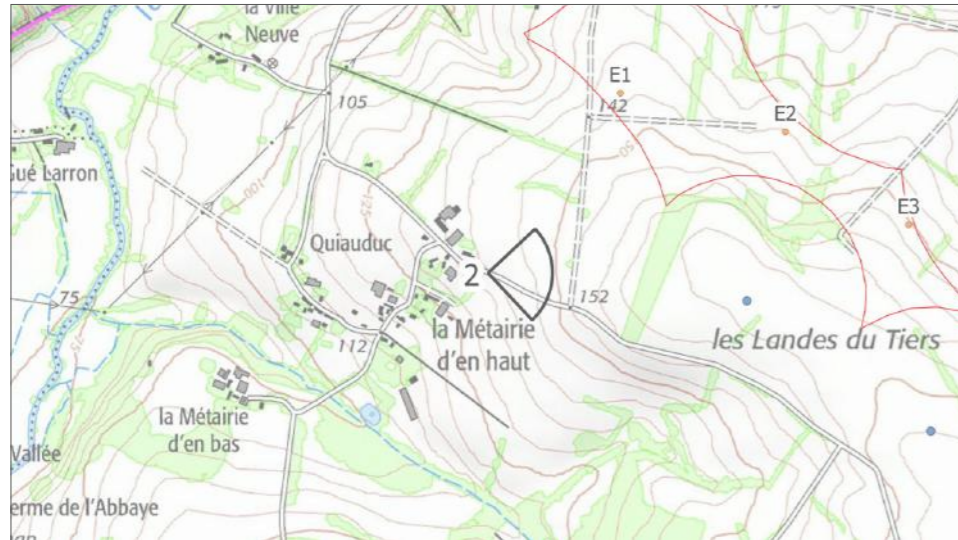
très forte prégnance dans le paysage depuis les habitations du hameau. Elles génèrent également un contraste d'échelle, appuyé par la trame bocagère présente, notamment l'éolienne E3 étant la plus proche des habitations.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 02 - HAMEAU «LA METAIRIE D'EN HAUT»



Distance à l'éolienne la plus proche : 665m



LIEU DE VIE

Hameau «La Metairie d'en Haut»

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce photomontage vise à étudier la perception en vue proche du parc éolien depuis l'ouest du hameau de la Metairie d'en Haut.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 02 - HAMEAU DE LA METAIRIE D'EN HAUT

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer la perception du projet depuis le hameau de la Métairie d'en Haut, au sud-ouest du périmètre immédiat. Le projet étant installé du côté opposé de la ligne de crête, 25 m en contre-bas du parc du Minerai, trois éoliennes du projet sur six, se retrouvent masquées par le relief. Les éoliennes E1, E2 et E3 sont quant à elles visibles mais une partie de leur mat est tronquée par le relief et les quelques arbres présents. La superposition des éoliennes et de la végétation propose un contraste d'échelle qui renforce la prégnance des machines. Deux éoliennes du parc du Minerai sont visibles avec une prégnance similaire à celle des éoliennes du parc projeté. De ce fait, les cinq éoliennes semblent appartenir à une même entité.

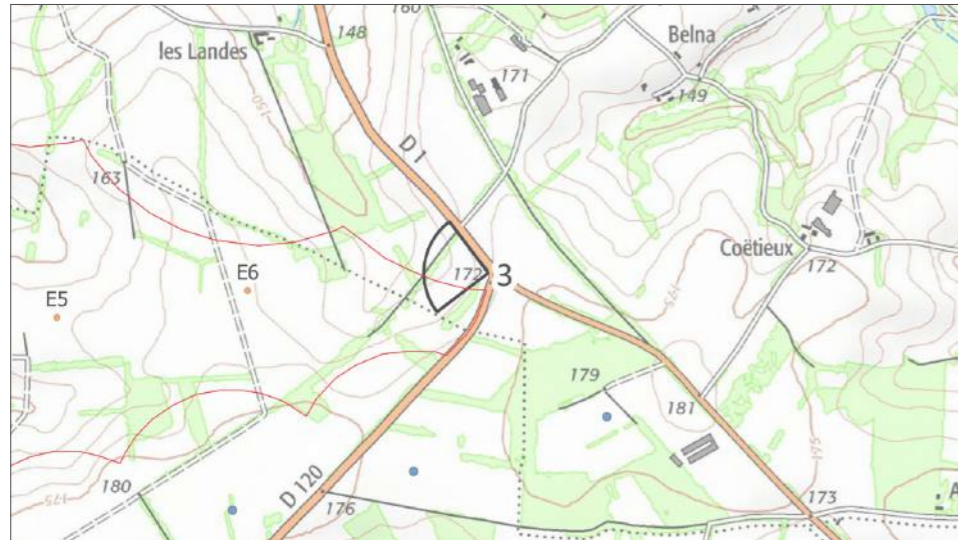


PHOTOMONTAGE - 60°

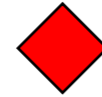


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 03 - CROISEMENT DE LA RD1 ET DE LA RD120



Distance à l'éolienne la plus proche : 618 m



AXE DE COMMUNICATION
RD1 RD120

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de photomontage permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis les axes de communication limitrophes.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 03 - CROISEMENT DE LA RD1 ET DE LA RD120

Le Minerai

Projet

E4 E5 E6 E3 E2 E1

(Le Menec)

Commentaires paysagers :

L'ondulation du relief et les structures arborées jouent un rôle important dans la perception du projet ainsi que dans son intégration paysagère. Le premier plan se compose d'une parcelle cultivée de maïs et de grands arbustes isolés. Au sud, la RD120 s'implante en léger contre-haut des cultures. Depuis ce point, le paysage est semi-ouvert puisque le second plan est partiellement fermé par une ligne boisée entrecoupée de fines fenêtres. Ces haies bocagères résiduelles mêlées à quelques boqueteaux arbustifs, le tout mis en mouvement par le relief, proposent des éléments verticaux que les éoliennes viennent concurrencer avec un rapport d'échelle très différent. L'éolienne E6 est la machine la plus proche depuis ce point. Sa proximité génère un contraste d'échelle non négligeable avec les éléments du paysage. L'impact est toutefois réduit puisque le projet s'implante à proximité immédiate du



VUE FILAIRE - 120°

parc du Minerai, dans le respect de sa géométrie et ses proportions. Avec le grand nombre de machines de ce parc, l'éolien est déjà un élément prépondérant de ce paysage. Ce point de vue propose une vue latérale sur le projet, où les éoliennes se superposent. L'angle horizontal ajouté est donc relativement faible.

PHOTOMONTAGE - 60°

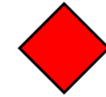


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

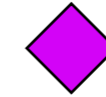
PM 04 - RD120



Distance à l'éolienne la plus proche : 1060 m



AXE DE COMMUNICATION
RD120



LIEU DE VIE
Hameau «La Belle Alouette»

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer l'impact du parc projeté depuis la RD120, à l'ouest de La Ferrière. Il permet également d'évaluer la perception depuis le hameau de La Belle Alouette.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 04 - RD120

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer la perception du projet depuis le RD120 à l'ouest de La Ferrière et au sud du hameau de Quillien. Depuis ce point, le paysage est semi-ouvert. Le premier-plan est habillé de parcelles cultivées. La trame arborée composée de petits boisements et de haies bocagères résiduelles, cadrent les vues pour valoriser une fenêtre paysagère en direction du nord. Cette ouverture est renforcée et valorisée par les différents aérogénérateurs, qu'ils fassent partie du projet ou du parc du Minerai. En effet, le projet se compose de deux groupes de trois éoliennes réparties de part et d'autre de cette fenêtre paysagère. Il en est de même pour les éoliennes du parc du Minerai. Une grande partie des éoliennes est tronquée par les boisements présents ce qui limite leur prégnance dans le paysage tout en diminuant le contraste d'échelle entre les machines et



VUE FILAIRE - 120°

les éléments paysagers. Encore ici, le projet et le parc du Minerai sont visuellement confondus et semblent ne former qu'un seul parc éolien.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

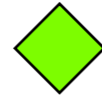
PM 05 - LA FERRIÈRE ENTRÉE SUD-OUEST



Distance à l'éolienne la plus proche : 1597 m

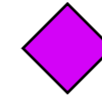
RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier la covisibilité entre le projet projeté et l'église Notre-Dame depuis le sud-ouest de La Ferrière. Il permet également d'évaluer les perceptions depuis une des entrées du bourg de La Ferrière mais aussi depuis le lieu dit «Les Loges».



PATRIMOINE

Église paroissiale Notre-Dame



LIEU DE VIE

La Ferrière et le lieu dit «Les Loges».

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

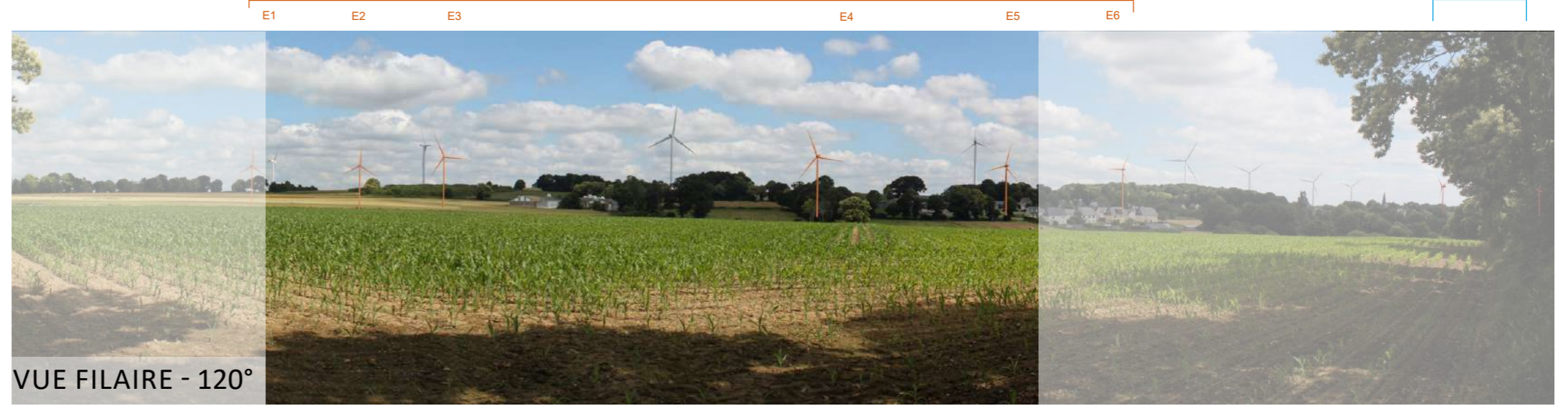
PM 05 - LA FÉRRIÈRE ENTRÉE SUD-OUEST

Le Minerai

Péhart

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer l'interaction visuelle entre le projet et sa commune d'accueil mais également entre le projet et le parc du Minerai. Les parcelles cultivées du premier plan semblent proposer un paysage ouvert mais le regard se heurte au relief et à la trame végétale au second et à l'arrière-plan. La ligne courbe et élancée du parc du Minerai souligne et accompagne la ligne de crête. Les boisements qui habillent le relief cachent une partie des aérogénérateurs et limitent donc leur impact visuel. Néanmoins, la proximité des machines propose un motif prégnant dans le paysage. Les six éoliennes du projet s'installent à l'arrière immédiat du parc du Minerai dans le respect de sa géométrie, laissant ainsi penser à une extension de parc. De ce fait, le projet ne participe que très faiblement à l'étendu du motif sur l'horizon, mais propose plutôt une densification du



motif éolien existant, où les éoliennes du projet et celles du parc du minerai se superposent au sein d'un même angle de vue. Le bourg de La Ferrière épouse la légère pente et tourne le dos au projet. Aussi, les perceptions sont limitées depuis le bourg et l'effet de surplomb amoindri. De plus, le projet ne se superpose pas visuellement au clocher de l'église protégée de La Ferrière, située plus à l'est.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

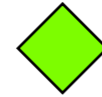
PM 05 BIS - EGLISE NOTRE-DAME À LA FERRIÈRE



Distance à l'éolienne la plus proche : 11230 m

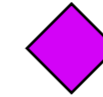
RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de photomontage permet d'illustrer l'intervisibilité entre l'église protégée de La Ferrière et le parc projeté. Il permet, de ce fait, l'évaluation des visibilités depuis le centre-bourg de La Ferrière.



PATRIMOINE

Église paroissiale Notre-Dame



LIEU DE VIE

La Ferrière

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 05 BIS - EGLISE NOTRE-DAME À LA FERRIÈRE

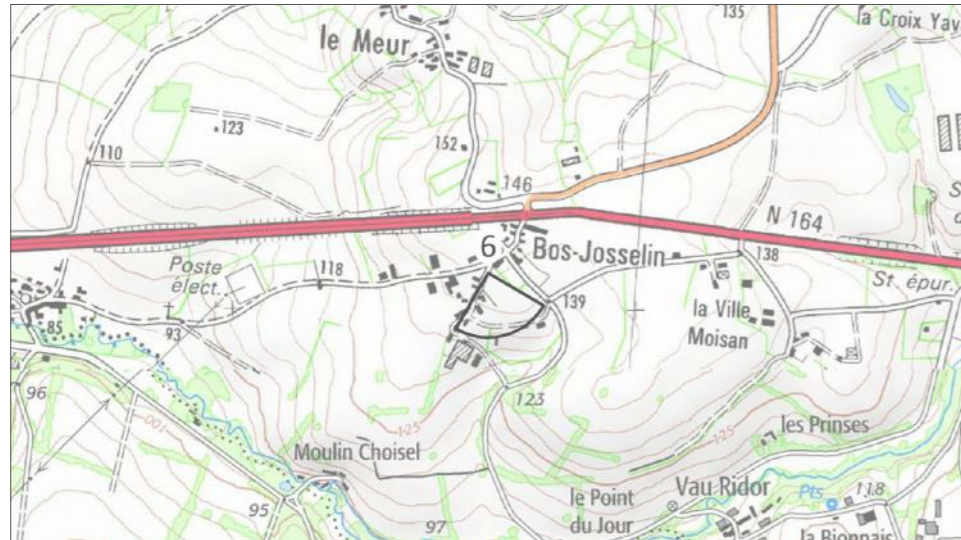
Commentaires paysagers :

Ce point de vue est pris depuis le centre de La Ferrière. Il permet d'illustrer à la fois la visibilité du projet depuis le centre urbain mais également depuis son église inscrite au titre des monuments historiques. La prise de vue suit la direction de la rue du Minerai, perpendiculaire au projet. Toutefois, malgré la proximité des éoliennes, la végétation qui couronne le bourg et la trame bâtie forment des masques efficaces à la perception. Aussi, aucune des six éoliennes du projet n'est visible, seule une des éoliennes du parc du Minerai s'installe dans la perspective de la route.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 06 - HAMEAU «LE BOS-JOSSELIN»



Distance à l'éolienne la plus proche : 1349 m



LIEU DE VIE

Hameau «Le Bos-Josselin»

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer l'impact du parc éolien projeté depuis le cœur du hameau Le Bos-Josselin, situé au nord du projet, en point haut.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 06 - HAMEAU «LE BOS-JOSSELIN»

Commentaires paysagers :

Ce photomontage met en avant les visibilitées depuis le hameau du Bos-Josselin situé au nord du projet et implanté sur le coteau nord de la vallée d'un des affluents du Lié. Depuis les habitations, la déclinaison du relief en direction du cours d'eau, ouvre le paysage sur le coteau adverse, où s'installe le parc projeté. La trame végétale, composée majoritairement de haies bocagères, apporte différents plans paysagers qui structurent le paysage et confèrent de nombreux éléments d'échelle. En s'installant sur le coteau adverse au hameau du Bos-Josselin, les éoliennes proposent un motif prégnant depuis les habitations de part leur proximité. La végétation présente permet d'atténuer légèrement la prégnance des machines en proposant des vues filtrées depuis les habitations du hameau. En effet, deux des six éoliennes du projet ne



sont pas visibles depuis ce point. Si l'observateur descend la rue, la végétation et le relief vont conserver leur rôle de filtre et ne permettront pas de voir l'ensemble des machines. La ligne formée par le projet s'accorde avec celle dessinée par le parc du Minerai tout en suivant les lignes principales du relief. Le futur parc ne propose donc pas un mitage du paysage actuel puisqu'il s'appuie sur le motif éolien déjà en place en proposant un projet de densification et non d'étalement.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 07 - HAMEAU «LA VILLE BÉDEUR»



Distance à l'éolienne la plus proche : 1401 m



LIEU DE VIE

Hameau «La Ville Bédeur»

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier l'impact du parc projeté depuis le lieu dit «La Ville Bédeur». Il permet d'illustrer les perceptions depuis les hameaux situés à l'ouest du projet, en points hauts.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 07 - HAMEAU «LA VILLE BÉDEUR»

Commentaires paysagers :

Ce point de vue est pris depuis le haut du hameau de la Ville Bédeur. Le Lié sépare le projet des habitations du lieu-dit. Les haies bocagères qui délimitent les parcelles agricoles du versant opposé épousent les ondulations du relief et rythment le paysage. L'ensemble de la trame végétale ainsi que les quelques bâtiments agricoles situés au premier plan, apportent de nombreux éléments verticaux. Toutefois, la grandeur des machines est renforcée par le rapport d'échelle généré par la végétation et le bâti. De plus, l'installation des futures éoliennes sur un point haut accentue leur prégnance. Depuis l'ouest du périmètre immédiat, la géométrie du parc devient moins lisible et s'harmonise moins avec la ligne courbe très lisible et s'harmonise moins avec la ligne courbe très lisible du parc du Minerai. Les éoliennes du projet viennent densifier le motif existant. Deux éoliennes du parc de



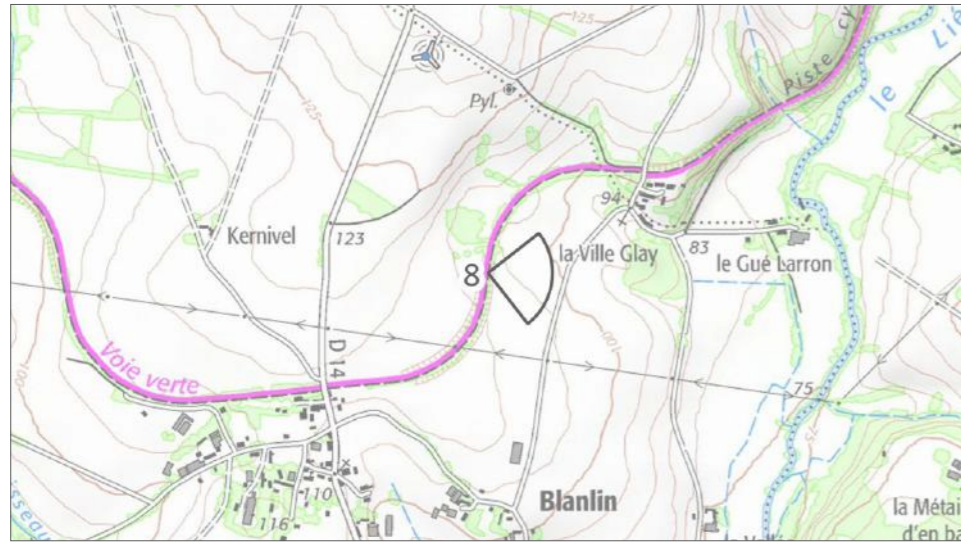
Péhart s'ajoutent à l'arrière-plan. L'ensemble du motif éolien, y compris le projet, forme une entité groupée dans le paysage, évitant ainsi l'effet de saturation de l'horizon par l'étalement, mais proposant toutefois un léger effet de brouillage. La densification du motif renforce l'impact visuel depuis les hameaux proches tel que celui de la Ville Bédeur.

PHOTOMONTAGE - 60°

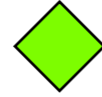


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 - CIRCUIT TOURISTIQUE DE LA VOIE VERTE



Distance à l'éolienne la plus proche : 2197 m



PATRIMOINE

La voie verte

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis le circuit touristique de la voie verte

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 - CIRCUIT TOURISTIQUE DE LA VOIE VERTE

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis le circuit touristique de la Voie verte passant à l'ouest du périmètre immédiat. Depuis la voie cyclable, sur les hauteurs du versant de la vallée du Lié, le paysage est ouvert et l'œil est en mesure de distinguer plusieurs plans paysagers. Le tracé de la vallée du Lié façonne le paysage. La trame végétale souligne les courbures du relief. Les éoliennes du projet, ainsi que celles du parc du Minerai, s'installent au sommet d'un mont culminant. Depuis ce point, la géométrie du parc projeté est lisible et son association visuelle avec celle du parc du Minerai renforce l'harmonie du motif éolien dans le paysage. Ainsi, les deux parcs forment un motif cohérent et adapté à l'échelle du paysage



VUE FILAIRE - 120°

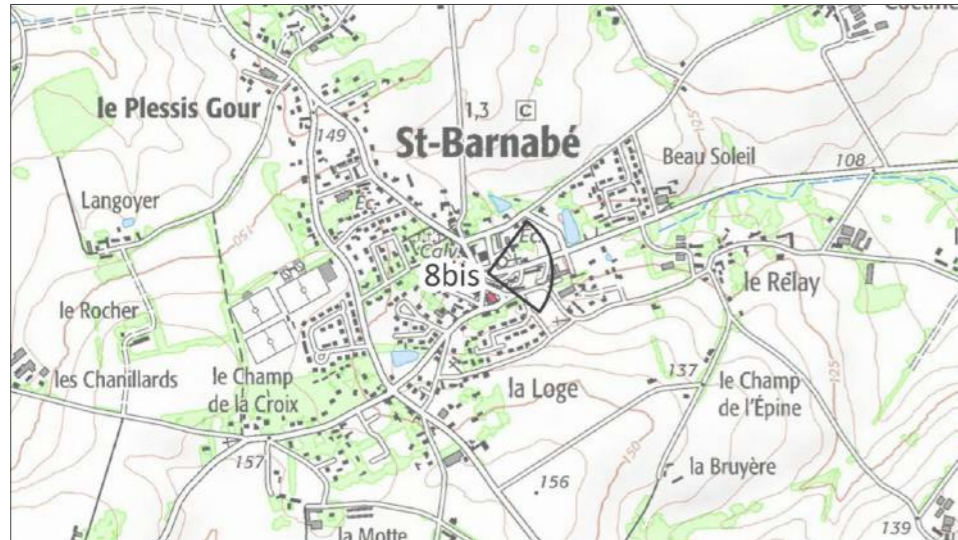
environnant. Le motif éolien est alors groupé, ce qui permet de réduire l'effet d'étalement du motif sur l'horizon.

PHOTOMONTAGE - 60°

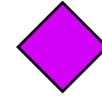


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 BIS - SAINT-BARNABÉ



Distance à l'éolienne la plus proche : 5851 m



LIEU DE VIE
Saint-Barnabé

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer l'impact du projet depuis le cœur de bourg de Saint-Barnabé.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 BIS - SAINT-BARNABÉ

Commentaires paysagers :

Ce point de vue est pris depuis le centre urbain de Saint-Barnabé. Situé en promontoire, ce village propose une vue lointaine en direction du projet, notamment depuis son église. En effet, le relief descend vers la vallée du Ruisseau Frameux, affluent du Lié. Les éoliennes E4, E5 et E6 du projet, installées sur un promontoire opposé à la vallée, sont donc visibles depuis le bourg. La distance (environ 6 km) diminue leur prégnance au même titre que la végétation qui couronne le bourg. Toutefois, depuis ce point, le motif éolien semble diffus et confus. Une partie des éoliennes du parc du Minerai forme un bosquet. Les rotors des éoliennes du projet se superposent et forment une rosasse depuis la rue de l'église. Mais les deux entités sont visuellement séparées et manquent d'harmonie. Le rotor de deux éoliennes du parc de Péhart est visible à droite de celles

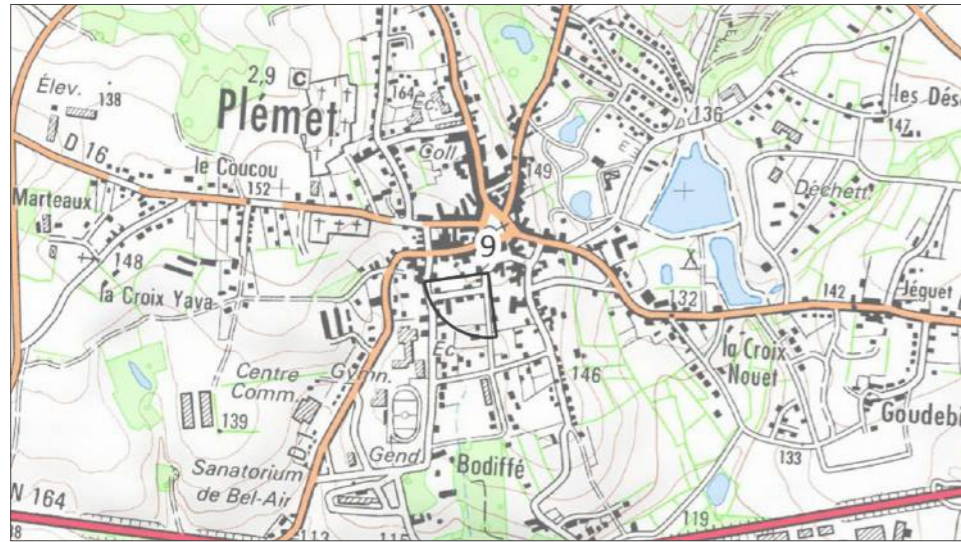


du Minerai, proposant une orientation toute autre. Une des éoliennes du parc du Minerai semble détachée du groupe et isolée à gauche du projet. Depuis cette vue, les différents parcs présents se répondent difficilement. Contrairement aux vues frontales, depuis Saint-Barnabé, le projet et le parc du Minerai ne forment pas un motif groupé mais sont facilement distinguables les uns des autres. Toutefois, la hauteur apparente des machines reste relativement similaire ce qui diminue l'effet de brouillage.

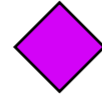


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 09 - PLÉMET



Distance à l'éolienne la plus proche : 2271 m



LIEU DE VIE
Plémet

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer l'impact du projet depuis le coeur de bourg de Plémet.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 09 - PLÉMET

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les visibilitées depuis la commune de Plémet, située au nord du périmètre immédiat. La vallée d'un des affluents du Lié, entre Saint-Sauveur-le-Bois et la Ville Guyamard, sépare le projet de la commune. Installé sur le versant nord de cette petite vallée, le bourg fait face au parc projeté, installé quant-à-lui sur le versant sud. De ce fait, les rues transversales offrent des vues en direction du projet. Depuis le croisement de la rue de la Bande et la rue des Champs Gautier, deux éoliennes du projet sont visibles au-dessus de la végétation et des habitations. Malgré le fait que seules deux des six éoliennes du projet soient visibles partiellement, ces dernières sont toutefois prégnantes depuis cette rue. Les éoliennes visibles semblent proches du bourg et



proposent un contraste d'échelle avec la végétation et le bâti. Deux éoliennes du parc du Minerai sont également visibles à l'arrière immédiat de celles du projet, laissant penser qu'elles font partie du même parc.

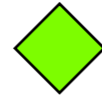


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 10 - LA CROIX DE LA PIERRE LONGUE



Distance à l'éolienne la plus proche : 2680 m



PATRIMOINE

Croix de la Pierre Longue

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis le monument historique de la Croix de la Pierre Longue.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 10 - LA CROIX DE LA PIERRE LONGUE

Commentaires paysagers :

Ce point de vue permet d'illustrer les perceptions depuis le monument inscrit de la Croix de la Pierre Longue, situé à l'est du périmètre immédiat. Depuis ce point de vue, le paysage est semi-fermé hormis une fenêtre paysagère vers le sud. Les cultures et les haies du premier et du second plan ferment les vues. Trois éoliennes du parc de Péhart sont partiellement visibles, une grande partie de leur mât étant masquée par le relief et la végétation. Les éoliennes du projet sont elles aussi partiellement visibles, tronquées par la végétation mais surtout par les cultures du premier plan. Néanmoins, les cultures peuvent évoluer d'une année à l'autre. Aussi, les cultures céréalières formeront un masque efficace à la perception grâce à la hauteur des plans mais certaines cultures plus basses laisseront place à une visibilité plus importante



des machines. Les deux parcs visibles présentent une proportion similaire avec des orientations différentes, mais seul un faible nombre de machines est en partie visible. Le parc de Péhart ne faisant pas encore partie de ce paysage, l'éolien génère donc une mutation du paysage actuel. Le projet viendra s'ajouter au motif apporté par le parc de Péhart. Tronquées en grande partie par la végétation, les éoliennes apportent quelques éléments verticaux ponctuels

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue